



# AIR CANADA

[Communiqués](#)

## Air Canada conclut un contrat de prêt renouvelable de 100 M\$ avec Aéroplan

Le contrat de prêt remplace l'entente de paiement anticipé des primes-voyages achetées d'Air Canada conclue en novembre 2008

MONTREAL, le 29 juin /CNW Telbec/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle a conclu un contrat de prêt renouvelable garanti avec Aéroplan Canada inc. (ci-après "Aéroplan") en vertu duquel elle obtiendra jusqu'à 100 M\$ CA, ce qui l'aidera à satisfaire à ses besoins de liquidités.

Aux termes du contrat, Air Canada pourra prélever, jusqu'au 30 juin 2010, des montants correspondant à la valeur des places réservées aux primes-voyages achetées par Aéroplan au cours des 60 jours précédents, jusqu'à concurrence de 100 M\$. Parallèlement, Air Canada a versé environ 40 M\$ CA à Aéroplan afin de compenser les paiements accélérés déjà reçus au titre de l'entente de paiement anticipé conclue en novembre 2008 avec Aéroplan. Les effets de cet accord auraient été compensés d'ici la fin du troisième trimestre de 2009.

Le prêt est garanti par la participation d'Air Canada dans Vacances Air Canada (VAC). Tant que le prêt n'est pas entièrement remboursé, la participation d'Air Canada dans VAC servira de garantie aux obligations de la Société envers Aéroplan en vertu du contrat de participation et de services commerciaux. VAC peut continuer de verser des dividendes en espèces à Air Canada, et celle-ci a le droit d'effectuer des remboursements anticipés au titre du prêt, en tout temps et sans pénalité.

Conformément à l'accord préliminaire sur la capitalisation des régimes de retraite conclu avec tous ses syndicats canadiens ce mois-ci, Air Canada est tenue d'obtenir au moins 600 M\$ pour que les dispositions de l'accord entrent en vigueur. Si elle y parvient, elle mettra fin au contrat de prêt avec Aéroplan et utilisera sa participation dans VAC comme garantie pour obtenir d'autres facilités de crédit.

Air Canada a effectué un prélèvement initial de 79 M\$ au titre du prêt.

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF c2910

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur, (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick, (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah, (Vancouver), (604) 270-5741; Internet : [aircanada.com](http://aircanada.com)

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

